

Edition numérique 2006

CATALOGUE ANNUEL RÉGIONAL CNEGU ANNÉE 1986



<http://www.cnegu.fr.st>
cnegu@caramail.com

SPECIAL CNEGU

- CATALOGUE D'OBSERVATIONS C.N.E.G.U -
- 1986 -

- Groupe Privé Ufologique Nancéien. **G.P.U.N.**
- Groupe Ufologique Haute-Marne, Meuse. **GROUPE 5255.**
- Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit. **C.V.L.D.L.N.**
- Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques. **A.D.R.U.P.**

AVERTISSEMENT

Ce CATALOGUE (ou ANNUAIRE) C.N.E.G.U. 1986 n'est rien d'autre qu'une liste annuelle non exhaustive, chronologique, énumérative des observations connues de phénomènes aéro-spatiaux non identifiés (ou prétendus comme tels).

Les informations contenues peuvent ne pas avoir été vérifiées, comme elles peuvent avoir fait l'objet d'enquêtes détaillées, ou encore ne rapporter que des canulars ou des méprises ayant, à un moment donné, reçu l'étiquette d'OVNI.

Cette liste présente essentiellement des renseignements de dates, heures, lieux, nombre et qualités des témoins, ainsi qu'un bref résumé descriptif des phénomènes rapportés et les sources d'informations.

Cette liste est accompagnée, comme de coutume d'une carte simplifiée (modifiée) ne tenant compte que des cas dont l'information s'est vue attribuer un INDICE de QUALITE (IQ) égal ou supérieur à 3. Pour la définition de cet indice, se reporter à la NOTE TECHNIQUE correspondante. Il est de même en ce qui concerne l'INDICE d'ETRANGETE (IE) qui est introduit cette année en complément. Comme d'habitude le SYMBOLE pour représentation cartographique figure dans la marge. (voir note technique correspondante).

Le but de ce catalogue est de donner l'ensemble des observations d'une région, de façon synthétique et de les porter à la connaissance de tous, en un seul document. Il s'agit d'un document d'information et d'une base de références; il se doit donc d'être le plus juste possible.

Les lecteurs désireux d'obtenir des informations plus détaillées sont priés de s'adresser aux groupements membres du C.N.E.G.U. ou directement aux sources citées, lorsque celles-ci diffèrent.

La carte à grande échelle abandonnée depuis 1982 n'est toujours pas reconduite.

- CATALOGUE D'OBSERVATIONS C.N.E.G.U -
- 1986 -

Réf: F/95/21860103 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Un couple qui se déplace en voiture sur la RN 71 aperçoit, le Vendredi 03 Janvier 1986 vers 16h 30 (hl), une énorme sphère orangée, suivie d'une trainée de fumée noire, sortant des nuages et se dirigeant vers le village de VANNAIRE (21). Elle semble ensuite atterrir entre les villages de VIX (21) et BOUIX (21). L'enquête est encore en cours. Un autre témoin, dont la date d'observation est incertaine, affirme avoir observé, en janvier, une "boule" orange-vif tomber. C'était dit-il : " Comme un avion en flamme".

Source: Enquete ADRUP.

Réf: F/98/54860120 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le lundi 20 Janvier 1986, vers 23h (HL), un habitant de LUNEVILLE (54), aperçoit depuis la fenêtre de son entrée, un point lumineux dans le ciel, en direction plein sud. Le ciel est dégagé, étoilé, et la lune est bien visible sur sa gauche. le témoin sort et a l'impression que ce point lumineux se déplace de sa gauche vers sa droite. A 23h 30 (HL), le point en question est toujours là. Les coordonnées relevées et les calculs astronomiques effectués permettent de conclure à:

Une CONFUSION avec SIRIUS

Source: Enquete CVLDLN.

Réf: F/98/89860100 (01)

IQ: 0,0,1,1,0 (2)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Vers le 23 Janvier 1986, entre 21h et 21h 30 (HL), M. G.... R... et son épouse, observent, depuis la véranda de leur domicile de CHARMES (88), le ciel anormalement rouge, en direction de MIRECOURT (88). "Tout rouge comme les coulées de fonte à Neuves-Maisons (54)" diront-ils. Puis cette couleur passe au blanc en 30 secondes environ, avant que le ciel ne redevienne brutalement normal. D'après le témoin principal, aucune comparaison possible avec des phares de voiture. Celui-ci, qui déclare ne pas "croire" aux ovni, a l'impression qu'il s'agit d'un incendie ou d'un accident de voiture, sur la "voie rapide" qui passe dans cette direction. Cependant, la brusque disparition du phénomène le laisse perplexe.

Source: Témoignage téléphonique du 30-01-86 - CVLDLN .
Enquête non réalisée à ce jour.

Réf: F/98/88860130 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Jeudi 30 Janvier 1986, en soirée, Madame N....., résidant à SENONES (88), aperçoit au-travers de la baie vitrée de sa maison, un avion qui se dirige en apparence vers une étoile visible dans le ciel. Un point lumineux jaune, non clignotant, apparaît alors, qui descend (hauteur angulaire) jusqu'à "couper" la trajectoire apparente de l'avion qui semble alors faire un "détour". Puis le "point" en question, "remonte" vers sa position initiale pour y demeurer immobile durant un quart d'heure environ. Observé à l'aide de jumelles, aucun détail supplémentaire n'est relevé.

Source: Enquete CVLDLN en cours.

Réf: F/98/88860218 (01)

IQ: 1,1,1,0,1 (4)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Mardi 18 Février 1986, vers 03h 15 (HL), M. C..... vient de raccompagner sa fiancée à VAGNEY (88), et s'en retourne vers son domicile à GERARDMER (88), à bord de sa Renault-5. Une tempête de neige fait rage (environ 60 cm tombés dans la nuit) et M. C..... roule très lentement. Arrivé à la sortie du village de SAPDIS (88), il est brusquement surpris par une sorte de "Flash" d'un blanc très intense, pratiquement au niveau du sol, juste à gauche d'un transformateur EDF situé à une dizaine de mètres de lui. Sur place, lors de l'enquête, le témoin décrira le "Flash" comme un "panneau" rectangulaire blanc qui aurait été posé au sol et se serait dressé instantanément devant lui. La surprise lui fait faire un écart qui conduit sa voiture sur la gauche de la route, moteur calé (Ce détail, d'après le témoin, est sans doute imputable à une maladresse consécutive à l'effet de surprise). Le phénomène a duré une fraction de seconde. Le témoin reprend sa route et constate peu après que son auto-radio ne fonctionne plus, n'émettant que des grésillements. Le témoin ne prétend pas avoir observé un OVNI, mais plutôt un phénomène insolite qu'il voudrait bien s'expliquer. Lors du trajet "aller", quelques vingt minutes plus tôt, sa fiancée avait déjà perçu un "Flash" dans le même secteur, mais venant de l'arrière de la voiture. L'enquête a établi que la station de radio "EUROPE 1", sur laquelle était accordé l'auto-radio, n'émettait pas à cette heure là. Les courriers adressés au CRTT (EDF) de VINCEY (54) sont restés sans réponse.

Hypothèse: Le phénomène semble imputable à un dysfonctionnement des installations électriques très proches, la surcharge de neige ayant pu produire des arcs électriques (phénomène fréquent).

Source: Enquete CVLDLN.



Le Mardi 13 Mai 1986, vers 01h 10 (HL), un témoin résidant à BUNCEY (21), entend un bruit comparable à celui d'un hélicoptère et cela à plusieurs reprises. Il ne voit pas de signalisation lumineuse mais entend un "sifflement". Finalement il se lève et observe dans le champ voisin, à environ 70 mètres de sa maison, comme un "bâton" lumineux de couleur bleue et à une hauteur d'environ 1 mètre au-dessus du sol. Après enquête, il s'est révélé qu'à cette date précise, avaient lieu dans les environs de CHATILLON-SUR-SEINE (à 2 km de BUNCEY), des manoeuvres militaires mettant en oeuvre des régiments **hélicoptés**, ainsi qu'un exercice de la Base Aérienne 102 de LONGVIC près de DIJON (21). Renseignements pris auprès d'un officier de la base, celui-ci a déclaré: "ne rien pouvoir dire". L'explication de la lumière bleue pourrait être suscitée par l'utilisation d'un "bicone" bleu sur certains hélicoptères.

Cas classé: MEPRISE avec HELICOPTERE.

Source: Enquête ADRUP.



Le Dimanche 08 Juin 1986, vers 23h 25 (HL), au Faubourg de GUE de la commune d'ANCERVILLE (55), dans le sud-ouest meusien, M. R.... A.... et son ami M. B.... J-P.... se promènent, "en prenant le frais", sur un chemin vicinal goudronné menant du Pont du Canal de la Marne à la Saone jusqu'à la rivière La Marne, non loin du lieu-dit "La Pointerie" (ancienne usine). Ils sont accompagnés d'un chien de race. Alors que l'endroit est sombre et l'éclairage public éteint dans tout le pays, ils remarquent soudainement, près du chemin et à côté d'un poteau téléphonique en bois, la présence d'un personnage d'aspect féminin situé sur leur droite et leur faisant face. Dans le même temps, le chien se manifeste par diverses réactions. L'énigmatique personnage est de haute stature, d'une couleur uniformément blanche, de la tête jusqu'au bas, mais non lumineuse et n'éclairant pas l'environnement immédiat. De leur position, les deux témoins distinguent: une tête avec des traits humains normaux et fins, ceinturée par de longs cheveux tombant sur les épaules, deux bras et deux mains visibles et normaux, une longue robe blanche serrée à la taille par une ceinture également blanche. Les pieds sont mal observés à cause des hautes herbes poussant à cet endroit. Aucun bruit, aucune voix ne sont perçus. D'abord d'un aspect rigide rappelant une statue, l'entité "féminine" se penche légèrement vers la gauche puis reprend sa position initiale pour ensuite se mettre à "glisser" vers la droite, en tendant les deux bras, à la manière d'un plongeur et tout en effectuant une légère rotation sur elle-même. Soudain, toujours en silence, le curieux personnage s'élève rapidement en trajectoire ascensionnelle dirigée vers la droite, juste au-dessus d'une clôture située à cet endroit et composée de taillis et d'arbrisseaux. Le corps est penché dans un angle d'environ 45 degrés et finalement disparaît définitivement de la vue des témoins

.../...

.../...

C'est à ce moment là que ceux-ci notent quelque-chose, au bas de la robe, pouvant correspondre à deux pieds joints, ainsi qu'un buste d'aspect nettement féminin. (Azimit/Nord: 35 à 40 , soit le Nors-Est). L'enquête débute dès le lendemain après-midi. Les témoins sont sérieux et l'hallucination collective n'entre pas en ligne de compte. La durée totale de l'observation nocturne est évaluée à moins d'une minute. La distance séparant les témoins de l'entité (mesurée au sol) est voisine de 38 mètres et la taille de celle-ci avoisinerait les 2m 10. Elle s'éleva à environ 2 mètres du sol.

Météo: Ciel clair et étoilé, sans brume ni brouillard, vent de 6 à 7 km/h de secteur sud. Pas de manoeuvre militaire dans la région (Armée de terre, Armée de l'air), pas plus que de manoeuvre de sapeurs-pompiers. Pas de fête locale ou autre manifestation particulière. L'investigation et les divers éléments rassemblés n'ont pas permis, jusqu'à ce jour, d'expliquer la nature de ce phénomène rapproché.

Source: Enquete GROUPE 5255.

Réf: F/96/67860721 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: non communiqué



Le Lundi 21 Juillet 1986, vers 22h (HL), trois adolescents de 13 et 14 ans, au retour d'une partie de pêche aux écrevisses, dans une rivière (à 18 km au Nord-Est de Strasbourg, entre BISCHWILLER-HERRLISHEIM (67) et VEYERSHEIM (67) -), observent deux "sphères" jaune-rouge, entourées d'une clarté éblouissante. Elles semblent reliées entre-elles par une masse allongée de couleur grise et terne, en position horizontale. L'ensemble décrit un mouvement de "balancement" tout en perdant de l'altitude, à la manière d'une feuille morte et en se rapprochant des témoins. Ceux-ci détachent momentanément leur attention du phénomène pour s'occuper d'autre chose. Ils ne le reverrons plus. L'observation a été brève.

Source: Enquete E. ANTOINE - Délégation LDLN 68.

Réf: F/15/88860801 (01)

IQ: 1,1,1,1,0 (4)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Vendredi 01 Aout 1986, à 23h 57 (HL), deux personnes (dont un membre du GPUN), observent depuis la "COTE de VIRINE" près de CIR COURT (88), un phénomène lumineux situé très haut dans le ciel, en direction du sud. Des "flashes" sont observés par intermittence. L'observation a été très brève.

Source: Information du GPUN.



Le Jeudi 21 Aout 1986, à 19h 45 (HL), M. B..... S...., résidant à IGNEY(88), observe le passage de deux avions de chasse, depuis la fenêtre de sa cuisine. Un point lumineux de forte intensité attire alors son l'attention. Il part à la salle-à-manger pour se munir de jumelles et prévient son amie V..... T..... qui le rejoint. (NB: les deux témoins sont alors membres du CVLDLN). Observé aux jumelles, le point apparaît comme une sorte de "boule" imparfaite (un peu comme un noyau). Mat sur le dessous et gris sur le dessus, le soleil semble s'y réfléchir. A l'oeil nu, il apparaît comparable à la planète Mars, alors observable durant la nuit. V. T. prévient M. P..... G....., un autre membre du cercle, résidant à DOCELLES (88), qui n'observe rien mais qui décide de les rejoindre. Le point est fixe dans le ciel (azimut/nord: 230°, haut ang: 21 degrés environ). Vers 19h 55, soit une dizaine de minutes après le début de l'observation, il disparaît, masqué par des nuages. Il réapparaît durant 40 sec. environ, à 20h 05, mais il s'est déplacé vers la droite et s'est abaissé sur l'horizon (Az:240 h.a:15 env.). Une tentative est réalisée de faire une photo à l'oculaire de la jumelle mais sans grand espoir de réussite, (ce qui se confirmera). A 20h 19 P... G... arrive, accompagné de son épouse S....., et tous les quatre se rendent sur un point haut voisin. Le temps est toujours couvert mais B.S. et V.T. aperçoivent à 20h 35, un point lumineux, semblable au précédent mais qui, cette fois, se déplace très rapidement du sud vers le nord. Il disparaît dans l'azimut 320/nord et à 25 degrés de haut. angul. environ. P.G. remarque également, vers 20h 40, un point se déplaçant rapidement du sud vers le nord, dans ce même azimut mais à 50 degrés environ de hauteur. Plusieurs avions seront observés par la suite, notamment vers 21h (HL). Puis la planète Mars se lève, ce qui autorise une comparaison rétrospective. Si l'aspect à l'oeil nu se révèle comparable, la planète apparaît nettement plus petite aux jumelles que le "point" lumineux précédemment observé.

Source: Enquête CVLDLN (interrompue).



Le Samedi 23 Aout 1986, entre 23h 15 et 24h (HL), Mme L..... M..... résidant à SAINT-DIE (88), vient d'éteindre la télévision et se trouve dans son bureau où elle va fermer les volets. Elle aperçoit alors à travers la fenêtre fermée, une lumière verte qui l'intrigue au plus haut point. Mme L... ouvre alors la fenêtre (exposée Sud-Est) et peut observer pendant environ une minute ce qu'elle qualifiera de "boule" vert-pâle (couleur qui semble l'avoir fortement impressionnée) (3650 pantone), de taille sensiblement comparable à la lune. Cette "boule" est apparemment immobile, avec des contours un peu flous, mais de forme générale ronde. Mme L... remarque également que la "boule" se trouve devant un rideau de gros nuages noirs, poussés par le vent. Aucune étoile. Lune et planètes non visibles.

.../...

.../...

D'après les mesures réalisées lors de l'enquête du 29.11.86, le phénomène se situait à environ 10 degrés au-dessus de l'horizon. Mme L... ne perçoit aucun bruit inhabituel, ni aucun phénomène annexe. Au bout d'environ une minute, Mme L... arrête l'observation pour une raison dont elle ne semble plus se rappeler lors de l'enquête. (Peut-être pour appeler son mari qui dort dans la chambre voisine). Quelques instants après, regardant de nouveau par la fenêtre, le phénomène a disparu. NB: Mr L... travaille à EDF. Aucun incident anormal n'a été constaté.

Source: Enquête CVLDLN.

Réf: F/98/88860824 (01)

ID: 1,1,1,1,0 (0)

IE: 1,0,0,0,0 (0)



Le Dimanche 24 Aout 1986, quatre membres du CVLDLN effectuent une nuit de surveillance à la "Cote de Virine" (croix) sur la commune de CIR COURT (88). Deux d'entre eux E. G. et H. P. réalisent une marche dans les environs, alors que les deux autres B. S. et P. G. demeurent en station au sommet de la butte. A 01h 15 (HL) environ, B. S. aperçoit fugitivement un point lumineux rouge dans le ciel. Ne le trouvant pas aux jumelles, il attribue cela à la fatigue. A 01h 25, P. G. signale une grosse lueur rouge-vif, située au nord, à quelques degrés au-dessus de l'horizon local et quasiment à la verticale apparente d'une ville dont le halo lumineux est nettement visible. Observée aux jumelles, la lueur aux contours imprécis semble descendre (en apparence) pour disparaître derrière l'horizon, donnant ainsi l'impression de descendre sur la ville ou derrière elle. Un immeuble (ou groupe d'immeubles) est discernable aux jumelles. Cette lueur semble très grosse puisque la taille apparente voisine le 1/10 de celle de la ville en question en question (qui en fait ne se distingue que par son halo et des rangées de lumières d'éclairage public). L'intensité lumineuse de cette lueur décroît au fur et à mesure qu'elle "descend". D'autres lumières rouges seront observées ensuite à 01h 30, 01h 32 et 01h 35. A 01h 40 (HL), trois nouvelles lumières rouges apparaissent à droite de cette même ville. Observées aux jumelles, elles se présentent chacune sous la forme d'un "croissant" dont les "pointes" sont dirigées vers le bas, légèrement incliné vers la droite et barré au centre par une "raie noire" transversale. Ils sont disposés l'un au-dessus de l'autre, en apparence du moins. Leur taille apparente respective avoisine le 1/5 de celle de la "ville". Le plus "bas" des trois "descend" lentement pour disparaître bientôt derrière l'horizon, imité en cela par le **deuxième** puis par le troisième. Avant la disparition de ce dernier, B. S. monte sur le socle de la croix pour faire des signaux lumineux dans cette direction. Le troisième "croissant" semble alors stopper sa "descente", ce qui fait aussitôt renoncer B. S. qui stoppe ses signaux. La "descente" se poursuit alors et il disparaît comme les deux premiers. L'observation de ces trois "croissants" a duré une bonne minute selon la montre des témoins.

.../...

.../...

Plus à gauche de la "ville", trois autres lumières rouges sont visibles, plus petites et superposées, mais là il s'agit d'un relais hertzien. D'autres lumières rouges seront observées furtivement durant la nuit. L'azimut mesuré de jour est de 350/nord et la "ville" en question s'avère être NANCY (54). Les immeubles observés sont selon toute vraisemblance situés à LUDRES (54), dans la banlieue nancéienne.

NB: Un appel à témoins ayant été lancé dans la presse locale, plusieurs réponses seront enregistrées. L'une d'elle semble confirmer l'observation du 21-08 (voir cas précédent) dont B. S. était déjà témoin. Une autre semble confirmer celle-ci, en mentionnant une observation réalisée à FAMECK (57) et présentant plusieurs analogies. Des recherches complémentaires révèle un autre cas présentant de sérieuses analogies au niveau de la description. (source indépendante).

Source: Enquete CVLDLN (interrompue), GPUN, (en cours).

Réf: F/15/54860824 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,0,0,0,0 (0)



Le Dimanche 24 Aout 86, à FROUARD (54) vers 01h 20 - 01h 30 (HL), un adulte et une adolescente observent un feu ou fusée lumineuse tomber du ciel à quelques centaines de mètres d'eux sur un coteau de la vallée de la Moselle, dans une zone pavillonnaire. L'hypothèse d'une fusée éclairante est à retenir.

Source: Enquête GPUN.

Réf: F/15/54860909 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (5)

IE: 0,1,0,0,1 (2)



Le Mardi 09 Septembre 1986, vers 22h 15 (HL), six enfants de 5 à 13 ans jouent sur une place d'un lotissement de PULLIGNY (54), rue des Armoises. Aurélia (5 ans) avertit ses amis qu'elle voit quelque chose dans le ciel entre les toits des maisons environnantes et ce en direction du Sud-Ouest. Tous regardent alors le phénomène. Il s'agit d'une boule orange, projetant des "jets de gaz" vers le bas, une dizaine de fois successives. Franck (14 ans) précise que ce n'est pas un avion. Sandra et Stéphanie s'avancent jusqu'au trottoir pour mieux observer. La "boule" lumineuse effectue alors une boucle en diminuant de taille. Elle revient ensuite à son point de départ pour s'y "éteindre" définitivement. Un nuage reste visible à cet emplacement, qui se dissipe progressivement. Cependant Aurélia est partie chercher ses parents mais trop tardivement pour qu'ils puissent observer à leur tour ce phénomène dont la durée semble demeurer inférieure à 30 secondes.

Source: Enquete GPUN.



Le Mardi 23 Septembre 1986, à 07h 30 (HL), sur la Base Aérienne 113 de SAINT-DIZIER (52) (7ème Escadre de chasse - FATAC 1ère R.A), à la Station Météo de la base, le Sergent Chef C.... A.... et son supérieur M. N.... F...., Ingénieur Météorologiste Civil, Chef de la station, vaquent à leurs travaux de mesures diverses. Soudain, dans l'azimut magnétique 360 degrés (plein nord), le Sergent-Chef remarque une série de 7 petites "boules" accompagnées de "queues larges puis effilées eau bout", se déplaçant silencieusement à une hauteur angulaire de 45 degrés au-dessus de l'horizon. La longueur du phénomène aérien est estimée à 2cm à bout de bras. Il qui se déplace plus rapidement que les avions stratosphériques à haute altitude et sa trajectoire est presque horizontale, légèrement courbe, surtout à la fin de l'observation. La disparition est soudaine, en plein ciel, sans explosion ni éclatement, sans bruit ou changement d'aspect visuel ou même de couleur. Il disparaît donc dans l'azimut magnétique 320 degrés (N-O), à une hauteur angulaire de 12 degrés au-dessus de l'horizon. Les couleurs étaient rouge-orange puis changeantes pour les "boules", jaune pour les "queues". Le Sergent-Chef est le premier témoin qui a ensuite prévenu son supérieur. La durée totale du phénomène est estimée par les deux personnes à environ 15 secondes. Le déplacement trop rapide et l'effet de surprise firent que les témoins ne purent se saisir de jumelles. Le phénomène était déjà présent dans le ciel, au nord de la base, lorsque le premier témoin l'aperçut par hasard. De par leur profession, les deux témoins sont des gens sérieux et consciencieux, ainsi que de très bons observateurs. Très habitués à des tas de phénomènes divers et variés, ils excluent le passage de météorites ou de bolides célestes incandescents, ainsi que d'aéronefs civils ou militaires. Le phénomène était très net et non comparable à tout cela. Ils restent très prudents quant à toute tentative d'explication et pensent qu'il pourrait, peut-être, s'agir là de la rentrée d'un satellite artificiel d'origine soviétique ou américaine, se fragmentant en plusieurs morceaux incandescents, au-dessus de l'Europe de l'ouest, comme le laisse supposer les autres témoignages de cette matinée du 23 Septembre 1986.

Ici comme dans le cas survenu à ANCERVILLE (55), la description des deux spécialistes météo s'insère parfaitement dans tout l'ensemble des témoignages recueillis à propos de ce cas.

Conditions météo: 95% d'humidité, température extérieure de 0 deg.Cel. 1/8 ème de Cirrus à 7500m, vent calme. Très bonne visibilité horizontale. Ciel clair et dégagé en altitude. Aucun lâcher de ballon sonde météo à l'heure des faits, le premier ayant lieu à 08h 00 (HL). Aucune activité aérienne sur la base, les radars d'approche ne fonctionnaient pas à 07h 00 mais seulement à partir de 08h00.

Source: Enquete GROUPE 5255.

Le Mardi 23 Septembre 1986, vers 07h30 (HL), alors qu'il fait sa toilette matinale, peu avant d'aller prendre son travail à la S.M.G.M sise au Faubourg de Gue, M. P.... H...., qui habite près du stade municipal d'ANCERVILLE (55), remarque par la fenêtre de la salle de bain, donnant au nord, une série de trois "boules" bleues suivies de traînées et qui se déplacent horizontalement, rapidement et sans bruit, à haute altitude. D'après lui, elles viennent de l'Est-Nord-Est, secteur de "La Houquette" et se dirigent vers la ville de SAINT-DIZIER (52). Le phénomène aérien est apparu dans l'azimut magnétique 342-343 degrés/Nord et à une hauteur angulaire de 08 degrés d'élévation au-dessus de l'horizon. Le ciel est dégagé et clair en altitude, avec un beau temps ensoleillé. De ce fait, le témoin peut observer le déplacement du phénomène céleste durant 15 à 20 secondes environ. Les couleurs des dites "boules" lumineuses se situent entre les Numéro 290U et 291U du nuancier Pantone, bien brillantes mais non aveuglantes. Le diamètre apparent, à bout de bras, est estimé au Numéro 3 du comparateur LDLN. Le phénomène disparaît dans l'azimut magnétique 328 degrés/Nord. Une voisine, demeurant une rue plus loin, aurait également observé le dit phénomène, depuis son domicile. Réaction et attitude normales du témoin qui ne cherche pas la publicité, attribue ce qu'il a vu, non pas à des aéronefs mais à un "train" de météorites ou à des fragments incandescents d'une fusée rentrant dans l'atmosphère terrestre. NB: Le témoin a effectué son service, durant la campagne d'Algérie, dans les commandos de l'air.

La description s'insère avec cohérence dans l'ensemble nombreux témoignages relatifs à ce cas (voir plus loin).

Source: Enquête du GROUPE 5255.

Dans un courrier reçu le 16 Octobre, au siège du Groupe 5255, la Banque Internationale de Données Ufologiques (BIDU) à Chatillon nous signale:

"... 3 témoins de la région de SAINT-DIZIER ont pu observer une minute durant un disque lenticulaire, en position stationnaire, à 150 mètres au-dessus d'un terrain de football ..."

Nota: Les deux stades de la ville de St-Dizier (Nord de la Haute-Marne), se situent non loin du terrain d'aviation de la base aérienne 113 (7ème escadre de chasse, FATAC-1ère R.A.). Situés dans l'axe de la piste, les deux terrains de football sont constamment survolés par des avions de chasse, d'entraînement et de transport (Mirage, Jaguar...) ainsi que par des avions de transport lourd et des hélicoptères et ce à différentes altitude, de jour comme de nuit. Les expériences diurnes et nocturnes faites par les enquêteurs du Groupe 5255, de faction sur les deux stades municipaux et aux environs de ceux-ci sont assez concluantes ... mais l'enquête reste en cours.

Source: M. F. Marie de la BIDU par courrier du 16-10-86.
Enquête du GROUPE 5255.



Le Mardi 23 Septembre 1986, M. C..... W....., 32 ans, professeur de sciences physiques, se rend à son collège pour y prendre son travail. Etant en avance, il roule tranquillement, l'esprit libre. Arrivé au sommet du Col de MARTIMPRE, situé entre GERARDMER et GRANGES-SUR-VOLOGNE (88), son attention est attirée par une vive lumière apparue dans le coin supérieur droit du pare-brise de sa voiture, soit dans un azimuth voisin de 215 degrés/Sud.(NNE). Fixant son attention, il observe un phénomène lumineux qui se déplace dans le ciel de sa droite vers sa gauche. Ralentissant spontanément, il arrête même son véhicule sur la chaussée, sans même penser à se garer. Il baisse la vitre latérale gauche pour mieux observer et ne perçoit aucun bruit (bien que l'endroit soit très calme). Le phénomène, semblant se déplacer en ligne droite, disparaît bientôt, masqué par la montagne, dans l'azimut proche de 120 degrés/Sud.(ONO). Il est alors 07h 32 (HL) à sa montre qui selon lui doit retarder de 1 à 2 minutes. Il estimera par la suite la durée de l'observation à 4 ou 5 secondes alors que la reconstitution fournira plutôt 7 à 8 sec. Le phénomène se compose de plusieurs éléments se déplaçant apparemment de concert, sur une même trajectoire. tout d'abord, une forme principale, la plus grosse, d'apparence vaguement elliptique (ou en goutte d'eau), bien nette à l'avant mais plus floue à l'arrière. Celle-ci est suivie, à quelque distance, d'une autre en tout point comparable, hormis la taille apparente, sensiblement plus réduite. Entre ces deux éléments principaux, il observe plusieurs autres points lumineux, encore bien plus petits et éparpillés sur et de part et d'autre de la trajectoire principale. Ces points semblent plus proches de la deuxième forme que de la première. De façon générale, la couleur de ces lumières est d'un vert-pâle, très brillant à l'avant, qui va en se dégradant vers l'arrière pour donner une sorte de rose-orangé. Aucune trainée ou fumée n'est observable. Aucun effet particulier ne se manifeste. Arrivé au collège, le témoin note son observation sur un cahier. Plus tard, il répondra à un appel à témoins lancé dans la presse locale par le CVLDLN. Le témoin attribue le phénomène à une "rentrée atmosphérique".

NB: Ce phénomène est observé simultanément par des centaines de personnes en France et dans les pays voisins.

Source: Enquête CVLDLN.



Le Lundi 13 Octobre 1986, vers 20h 30 (HL), un garçon de 13 ans, demeurant à THOREY-SUR-OUCHE (21), a déclaré avoir vu, avec l'un de ses camarades, un fait bizarre: "ça a fait comme un éclair, mais c'était rond, orange, comme un ballon et il y avait un trait au milieu". Aucun bruit n'est perçu. Le témoin est perturbé et court chez lui de peur que "l'on ait enlevé sa petite soeur de 3 ans !!!". Il se couche sans manger. Le lendemain il est victime d'une crise de foie. Selon ses précisions, les calculs laisseraient à penser qu'il s'est trouvé en présence d'un cas de "foudre en boule" d'une grosseur particulière. L'estimation donne en effet un diamètre allant de 5 à mètres. Cette estimation peut être erronée ou faussée du fait de la perturbation du témoin ou même par suite de la brillance du phénomène.

Source: Enquete ADRUP.



<http://www.cnegu.fr.st>
cnegu@caramail.com

ANNEXE

Cas relevant de la couverture territoriale théorique du "CNEGU" mais situés dans des départements non encore couverts en pratique autrement que de façon occasionnelle.

INFORMATIONS PROVENANT de M. Eric ANTOINE (LDLN 67).
(Enquêtes personnelles).

Réf: F/96/88860403 (01)

SAINT-DIE (88) - 03 Avril 86 - Mlle X... revenant d'un bal observe dans le ciel une lumière qui "semble la suivre".

Classement: RUMEUR.

Réf: F/96/67860700 (01)

BISCHWILLER (67) - 22h HL - Juillet 86 - (voir catalogue précédent).

Réf: F/96/67860707 (01) * Plusieurs soirs de suite, vers 23h (HL),
F/96/67860710 (01) * deux personnes observent le passage lent
F/96/67860712 (01) * haute altitude d'une lumière de forme
F/96/67860714 (01) * presque sphérique mais aux contours flous
* - SAND (67) secteur est - Juillet 86 -

Classement: EXPLICATION probable par des satellites.

Réf: F/96/6786088600 (01)

BISCHWILLER (67) - 22h HL - Aout 86 -

Deux personnes en promenade, observent 3 lumières "sphériques" disposées en triangle et qui se déplacent de concert sur une trajectoire apparente horizontale puis ascensionnelle. Un bruit semblable à celui d'un hélicoptère est perçu.

Classement: EXPLICATION probable par feux d'avion.

Réf: F/96/67860824 (01)

LIEPVRE (68) LA VANCELLE (67) - vers 23h 45 HL - 24 Aout 86 -

Trois jeunes-gens de 18 à 23 ans observent à l'Est-Nord-Est à environ 35/45 degrés de hauteur, un point lumineux qui se déplace très lentement, durant plus de trente minutes.

Classement: EXPLICATION probable par étoile ou planète.

.../...

.../...

Réf: F/96/67860825 (01)

LA VANCELLE (67) - vers 23h 30 (HL) - 25 Aout 1986 -

Une personne sortant d'un restaurant assiste à l'évolution d'une boule brillante qui rejoint un point lumineux stationné dans le ciel "au-dessus" du bois de Ste Hippolyte ... puis l'ensemble disparaît sur place. Ni bruit, ni effet.

Classement: CANULAR.

Réf: F/96/67860923 (01)

BISCHWILLER (67) - vers 07h 30 HL - Mardi 23 Septembre 86 -

Une dizaine de lycéens et deux adultes indépendants témoignent du passage NNE vers SSO d'un phénomène lumineux.
Cette observation s'inscrit dans le cadre du phénomène observé sur une grande échelle (voir catalogue, presse nationale et régionale).

Classement: EXPLICATION probable par (r)entrée atmosphérique.

- CATALOGUE D'OBSERVATIONS C.N.E.G.U -
- 1986 -

PRECISIONS et COMMENTAIRES

Voici donc énumérées les diverses observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés (ou prétendus comme tels) connus à la date du 31-12-1987, pour l'ensemble de la zone géographiquement couverte par les associations membres du C.N.E.G.U., et pour l'année civile 1986.

Ce catalogue fait suite aux sept précédentes éditions et se conforme à la formule définie en 1981, réaménagée régulièrement. Cette année encore de petites modifications interviennent notamment en ce qui concerne la CARTE SIMPLIFIEE qui a été revue de manière à y insérer les départements réellement concernés par la redéfinition précise de la couverture géographique théorique du CNEGU. Ainsi apparaissent désormais la Cote d'Or, Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la haute-Saône et le Territoire de Belfort.

L'année 1986 comme les précédentes ne sera pas, semble-t'il, à retenir pour sa casuistique pour le moins réduite, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité.

L'année 1987 n'a guère été plus favorable, sauf peut-être vers l'automne, dans l'ouest du pays. Il est cependant trop tôt pour en parler.

Ceux (rares sûrement) qui ont lu le catalogue 84-85 constateront que les remarques formulées à la fin ont pris toute leur dimension cette année. La crise qui atteint l'ufologie privée depuis plusieurs années semble avoir gagné au sein de nos rangs comme le prouve un certain nombre d'événements. La CLEU a cessé de donner des signes de vie très brutalement et se voit de fait statutairement exclue du CNEGU. Le GPUN souffre de l'éloignement relatif de ses membres et s'est vu contraint de se mettre officiellement "en sommeil" en attendant une conjoncture plus favorable. Les autres groupes traversent la crise avec des fortunes diverses et force est de constater que la survie d'une ufologie privée régionale performante nécessitera de gros efforts et une attention soutenue. Les difficultés inhérentes à la réalisation du présent document (qui a du être précédé d'une version provisoire) le prouvent.

D'un autre côté, quelques raisons d'espérer un regain de dynamisme puisque l'ufologie semble se restructurer doucement au niveau national et que quelques formules nouvelles apparaissent. L'informatisation s'introduit progressivement et l'utilisation de T.U.C rend déjà quelques appréciables services. Parallèlement, quelques idées et projets se dessinent aux fins de préparer une couverture plus efficace des départements géographiquement non couverts.

Pour le C.N.E.G.U.
G. Munsch (CVLDLN)

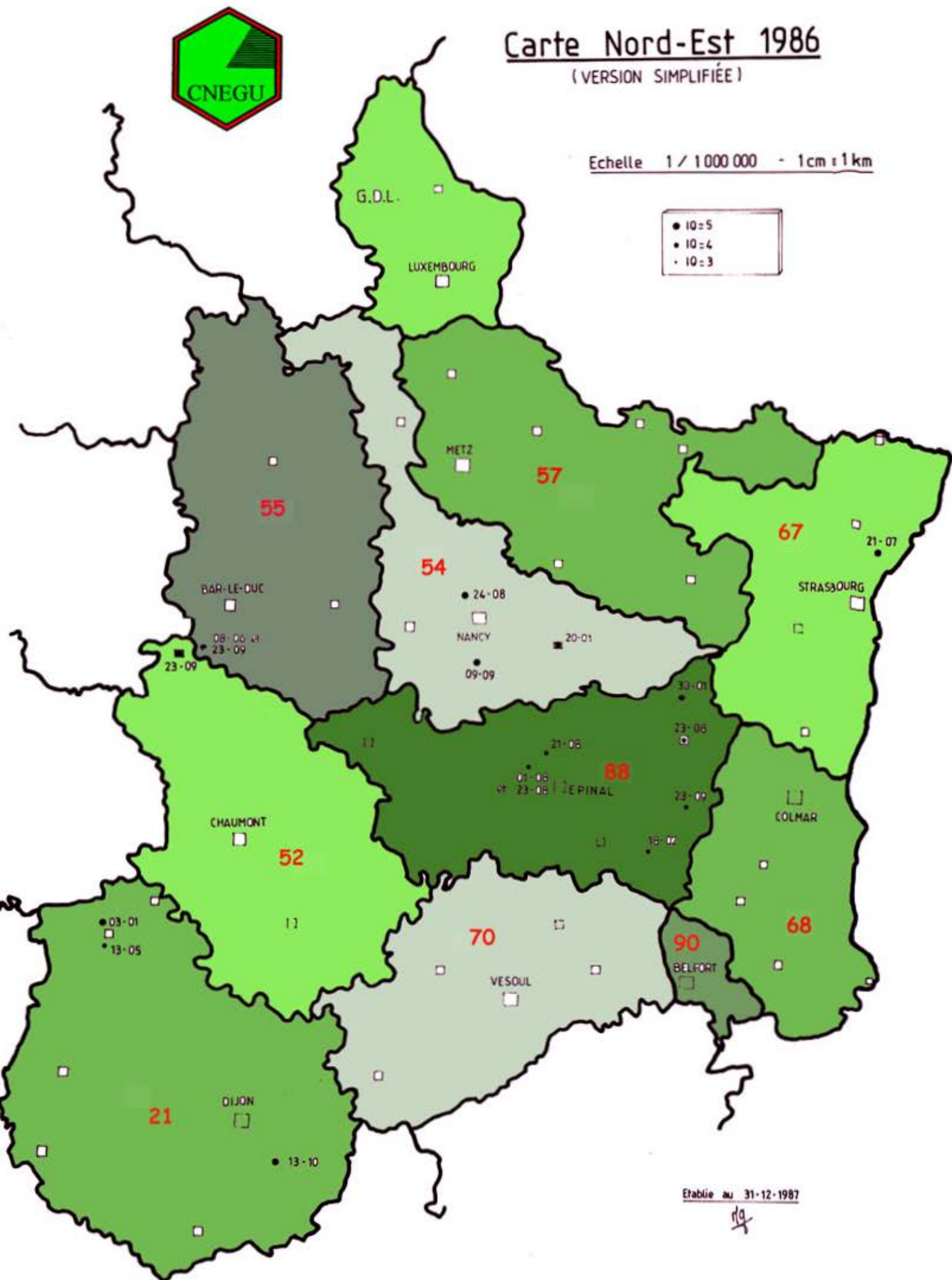


Carte Nord-Est 1986

(VERSION SIMPLIFIÉE)

Echelle 1 / 1 000 000 - 1 cm = 1 km

●	IQ=5
•	IQ=4
•	IQ=3



Établie au 31-12-1987

dg

COMPLEMENTS
aux
CATALOGUES ANTERIEURS.

*** Année 1974 ***

Réf: F/15/54741120 (01)

IQ: 1,1,1,1,1 (01)

IE: non communiqué

○ De nombreux témoins de la région de LUNEVILLE (54) ont observé le 20 Novembre 1974, un phénomène de couleur blanche, haut dans le ciel, se déplaçant lentement et sans bruit. Plusieurs articles de presse relatent les observations et de nouveaux témoins se manifestent, dont le curé de PEXONNE (54) (retrouvé et interrogé le 22-11-86 par le GPUN). La presse de l'époque a fourni les explications, à savoir un ballon-sonde dont les éléments auraient été retrouvés dans la forêt de PARROY (+photo).

Source: EST REPUBLICAIN des 23,24,25,26 Novembre 1974.
Enquête du 22-11-86 du GPUN.

*** Année 1983 ***

Réf: F/98/54830700 (01)

IQ: 0,1,1,0,1 (3)

IE: 1,1,0,0,0 (2)

○ Il est environ 01h 30 du matin et Mme E... ne dort pas, comme bien souvent la nuit. Elle est dans sa chambre, à son domicile de LUNEVILLE (54) et regarde par sa fenêtre ouverte. C'est au mois de Juillet 1983, plus précisément après le 14, un mardi ou un vendredi. Elle ne se souvient plus de la date exacte, mais se repère au jour de passage du laitier, et c'était après qu'on lui ait plâtré sa jambe cassée. Elle regarde donc dehors depuis un certain temps et elle a vu passer l'avion postal reconnaissable à ses feux clignotants vert et rouge. Lors de ces nuits sans sommeil, elle a l'habitude de voir et d'identifier avions, hélicoptères et autres passants du ciel nocturne avec sûreté. Elle est très surprise de voir soudain à l'horizon, assez bas, une "boule" orangée lumineuse, se dirigeant très lentement dans sa direction. Elle l'observe durant une dizaine de minutes qui se rapproche de sa maison. Lorsque cette "boule" est très proche, elle la voit sous une forme ovale. Son petit diamètre est égal en apparence à celui de la lune. Elle prend alors peur en réalisant que cela ne correspond à rien de connu et qu'elle est là à regarder avec la lumière de sa chambre allumée, visible du phénomène. Elle ferme alors ses volets et pense avertir ses voisins mais elle ne peut se déplacer avec sa jambe dans le plâtre. Elle décide donc d'attendre 5 minutes et, sa curiosité aidant de regarder à nouveau. Elle pense qu'après ce laps de temps, le phénomène sera passé au-dessus de sa maison. Elle avait également éteint sa lumière et ouvre donc ses volets.

.../...

.../...

Elle est alors surprise de voir la "boule", qui n'est pas passée au-dessus de sa maison, repartir toujours très lentement, dans le sens inverse, dans la direction d'où elle était venue. Elle l'observe s'éloignant, pendant encore 5 minutes environ, jusqu'à ce que la "boule" disparaisse au loin, en bas de l'horizon. Elle ne dormira plus cette nuit là, et le lendemain, elle interrogera ses voisins qui n'auront rien vu. Elle ne signalera aucun effet particulier ni même de bruit.

Source: Enquête CVLDLN.

